

■ **Gabriel Fontannaz et Willy Aymon**, à Grimisuat, entreprise de gypserie-peinture et papiers peints, société en nom collectif (FOSC no 195 du 24. 08. 1982, p. 2749). La société est dissoute depuis le 22.10.2002; les actifs et passifs étant repris par l'associé Gabriel Fontannaz inscrit en raison individuelle, elle est radiée.

Journal no 108 du 20.01.2003
(00829190 / CH-626.2.006.688-2)